

# SwissFootgolf Cup 2023

**Association Suisse de Footgolf**

**Coupe de Suisse de matchplay individuel**





## TABLE DES MATIÈRES

Le Match Play - définition	2
Format de la compétition	2
CATÉGORIES :	2
<i>Hommes</i>	2
<i>Mixte : Femmes, seniors 45, seniors 55, juniors</i>	3
PHASE DE GROUPES	3
Calendrier	3
Cas particuliers :	5
EN CAS D'ÉGALITÉ	5
En cas d'égalité de points au classement :	5
PHASE FINALE	6
En cas d'égalité après 18 trous :	7
INSCRIPTION ET RÉCOMPENSES :	7
RÈGLEMENT DE JEU	8
Penalty putt	8



# Règlement de la compétition « Swiss Footgolf Cup »

## Le Match Play - définition

Contrairement au stroke-play, qui a pour unité le coup, l'unité de score du match-play est le trou. Un point peut être gagné à chaque trou, le joueur qui a le plus petit score sur un trou gagne un point. Si les deux joueurs ont joué le même nombre de coups, alors le trou est considéré comme partagé, aucun point n'est distribué.

Une partie jouée en match-play n'oppose que deux adversaires. Au début du jeu, les points sont à zéro. Tous les matchs se jouent sur 18 trous.

*NB : Afin de pouvoir prendre en compte le « hole average » à la fin de la phase de groupe, les matchs doivent tous être terminés (18 trous joués, peu importe le score).*

## Format de la compétition

### CATÉGORIES :

#### *Hommes*

32 joueurs, répartis en 8 groupes de 4. Deux joueurs par groupe seront qualifiés pour la phase finale à élimination directe.

Une liste d'attente sera établie pour le 33<sup>ème</sup> inscrit et les suivants. Si 64 joueurs sont inscrits, ce sont alors 16 groupes de 4 joueurs qui seront établis pour la phase de groupe.

#### **Têtes de séries**

Les 8 joueurs qualifiés en quarts de finale de l'édition 2022 de la Swiss Footgolf Cup sont considérés comme têtes de série. Les 8 joueurs éliminés en huitièmes de finale sont placés dans le deuxième chapeau. Si un ou plusieurs joueurs qualifiés en quarts de finale en 2022 ne participent pas à l'édition 2023, le classement du championnat suisse 2022 (SFT) déterminera le reste des têtes de série.

Si le format bascule à 64 joueurs, un seul chapeau contenant les têtes de série sera établi. Les 16 joueurs qualifiés en 8èmes de finale de l'édition 2022 de la Swiss Footgolf Cup seront placés dans ce premier chapeau. Si un ou plusieurs joueurs qualifiés en 8ème de finale en 2022 ne participent pas à l'édition 2023, le classement du championnat suisse 2022 (SFT) déterminera le reste des têtes de série.



Les joueurs considérés comme têtes de série ont une priorité de 3 jours au moment de l'ouverture des inscriptions. Passé ce délai, l'inscription à la Swiss Footgolf Cup sera entièrement libre.

### *Mixte : Femmes, seniors 45, seniors 55, juniors*

16 joueurs-ses, répartis-es en 4 groupes de 4. Deux joueurs-ses par groupe seront qualifiés-ées pour la phase finale à élimination directe

Une liste d'attente sera établie pour le 17<sup>ème</sup> inscrit-e et les suivants-tes. Si 32 joueurs-ses sont inscrits-tes, le modèle décrit ci-haut pour les hommes s'applique ici également.

Si les inscrits-tes venaient à être moins que 16 mais au moins 12, les joueurs-ses seront répartis dans des groupes de 3 ou 4 (selon tirage au sort) dont les deux meilleurs se qualifieront pour les quarts. Si ils-elles venaient à être moins que 12, alors une fusion avec la catégorie HOMMES pourrait être envisagée.

### **Têtes de séries**

Les 4 joueurs-ses qualifiés-ées en demi-finale de l'édition 2022 de la Swiss Footgolf Cup sont considérés-ées comme têtes de série. Les 4 joueurs éliminés en quarts de finale sont placés dans le deuxième chapeau. Si un ou plusieurs joueurs qualifiés en demi-finale en 2022 ne participent pas à l'édition 2023, le classement du championnat suisse 2022 (SFT) déterminera le reste des têtes de série.

Si le format bascule à 32 joueurs, un seul chapeau contenant les têtes de série sera établi. Les 8 joueurs-ses qualifiés-ées en quarts de finale de l'édition 2022 de la Swiss Footgolf Cup seront placés dans ce premier chapeau. Si un ou plusieurs joueurs qualifiés en quarts de finale en 2022 ne participent pas à l'édition 2023, le classement du championnat suisse 2022 (SFT) déterminera le reste des têtes de série.

Les joueurs-ses considérés-ées comme têtes de série ont une priorité de 3 jours au moment de l'ouverture des inscriptions. Passé ce délai, l'inscription à la Swiss Footgolf Cup sera entièrement libre.

Dans cette catégorie, les femmes, Seniors 55 et les Juniors sont autorisés-ées à jouer depuis les départs avancés prévus à cet effet par l'organisation. Les Seniors 45 démarrent depuis les départs Homme.

## **PHASE DE GROUPES**

### **Calendrier**

En s'inscrivant à la Swiss Footgolf Cup, les joueurs-ses s'assurent qu'ils sont disponibles sur les dates prévues par l'organisation. Les matchs se joueront en



principe en deuxième partie d'après-midi et leur ordre est défini par l'organisation suite au tirage au sort.

<b>1<sup>er</sup> match</b>	<b>16 avril</b>	Lausanne – Pra Roman	Joueur-se 1 VS Joueur-se 3 Joueur-se 2 VS Joueur-se 4
<b>2<sup>ème</sup> match</b>	<b>13 mai</b>	La Caquerelle	Joueur-se 1 VS Joueur-se 4 Joueur-se 2 VS Joueur-se 3
<b>Match reporté</b>	<b>10 juin</b>	Golf des Serves	Valide pour tous les matchs manquants
<b>3<sup>ème</sup> match</b>	<b>17 juin</b>	Nax	Joueur-se 1 VS Joueur-se 2 Joueur-se 3 VS Joueur-se 4
<b>Match reporté</b>	<b>24 juin</b>	Basseruche (éventuellement) Serves	Valide pour tous les matchs manquants

Si l'un ou l'autre des joueurs-ses ne peut pas être présent-te sur l'une des dates prévues pour les trois premiers matchs, il-elle a l'obligation d'en informer l'organisation dans les meilleurs délais mais dans tous les cas **avant le 1er juin**. Passé ce délai, aucun arrangement n'est possible et tous les matchs joués par ce-cette joueur-se sont considérés comme perdus au tapis vert (0-10). Les dates du 10 et 23 juin constituent un report et il n'est pas possible d'y jouer autre chose qu'un match reporté.

Les participants-tes ne sont autorisés à déplacer qu'un seul de leurs matchs durant toute la phase de groupe.

**NB** : le match play ne peut en aucun cas se jouer durant les tournois en stroke play ayant lieu sur les mêmes dates citées ci-haut. Il s'agit bien d'une confrontation sur 18 trous entre deux joueurs-ses selon le format du Match Play qui doit être complétée et qui se joue après le tournoi de stroke play.



### Cas particuliers :

Si le bon sens et la bonne foi venaient à ne pas suffire pour mener à terme la phase de groupes, l'ASFG tentera une médiation avec les joueurs-ses concernés-ées mais si cela s'avère impossible, ce sont les joueurs-ses qui ont été présents à Lausanne, Caquerelle et Nax qui seront éligibles pour la qualification (et leur départage éventuel sera réalisé selon les mêmes critères qu'une qualification standard mais en retirant tous les matchs joués contre le-la joueur-se qui n'a pas complété ses confrontations).

En cas d'impossibilité due à un cas de force majeure, veuillez contacter l'organisation avant le 1er juin 2023 afin de tenter de trouver une solution.

Tout-e joueur-se souffrant d'une blessure ou n'ayant pas montré la disponibilité nécessaire pour se rendre disponible sur minimum 3 des 4 dates prévues pour la phase de groupe sera automatiquement éliminé de la compétition et tous ses matchs seront considérés comme perdus au tapis vert (0-10).

### Points distribués lors de chaque Match Play

**3 points** seront octroyés par **match gagné**

**2 points** en cas d'égalité après 18 trous pour le **gagnant du *penalty putt***

**1 point** en cas d'égalité après 18 trous pour le **perdant du *penalty putt***

**0 point** en cas de **défaite**

### EN CAS D'ÉGALITÉ

#### En cas d'égalité **après 18 trous** :

Les deux joueurs prennent un point et doivent procéder à un « *penalty putt* ».

Le gagnant obtient un point supplémentaire.

#### *En cas d'égalité de points au classement :*

Si des joueurs terminent la phase de groupe avec le même total de points, ils seront départagés selon les critères suivants :

1) La confrontation directe.

2) Le « hole-average »

(Nombre de trous gagnés – Nombre de trous perdus).

3) Le nombre de trous gagnés.



4) *Penalty putt* (si impossible à organiser dans les délais, critère 5)

5) Tirage au sort

## PHASE FINALE

Pour les deux catégories de jeu mises en place, ce sont les deux premiers joueurs-ses du classement de la phase de groupe qui accèdent à la phase à élimination directe.

### Format à 16

**Quarts de finales et demies : 10 septembre 2023** à Lausanne sur un parcours de 6 trous (qui sera joué 3 fois par match) spécialement conçu pour l'occasion.

**Petite et grande finale:** l'organisation prendra contact avec les 4 joueurs-ses concernés-ées dès le 11 septembre afin de définir une date et lieu adaptés (le choix d'un parcours de 18 trous sera favorisé) pour jouer les finales de la Swiss Footgolf Cup.

### Format à 32

**Huitièmes et quarts de finale : 10 septembre 2023 à Lausanne** sur un parcours de 6 trous (qui sera joué 3 fois par match) spécialement conçu pour l'occasion.

**Demi-finales, petite et grande finale:** l'organisation prendra contact avec les 4 joueurs-ses concernés-ées dès le 11 septembre afin de définir une date et lieu adaptés (le choix d'un parcours de 18 trous sera favorisé) pour jouer les derniers matchs de la Swiss Footgolf Cup.

### Format à 64 joueurs

**Seizièmes, huitièmes et quarts de finale: 10 septembre 2023 à Lausanne** sur un parcours de 6 trous (qui sera joué 3 fois par match) spécialement conçu pour l'occasion.

**Demi-finales, petite et grande finale:** l'organisation prendra contact avec les 4 joueurs concernés dès le 11 septembre afin de définir une date et lieu adapté (le choix d'un parcours de 18 trous sera favorisé) pour jouer les derniers matchs de la Swiss Footgolf Cup.



### En cas d'égalité après 18 trous :

Les deux joueurs doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient sa qualification pour le tour suivant, le perdant étant définitivement éliminé de la compétition.

NB : il n'est pas indispensable de terminer les 18 trous lors de la phase à élimination directe. Si le match est joué, libre aux joueurs de décider s'ils veulent interrompre la partie ou jouer jusqu'au 18.

### Transmission des résultats

Phase de groupe : A la suite du tirage au sort, des groupes WhatsApp seront créés avec les 4 joueurs-ses et un organisateur. Les transmissions des résultats se feront via ce biais, au moyen de la photo de la carte de score **signée par les 2 joueurs**. Un pointage de la situation sera envoyé à chaque groupe avant la confrontation suivante.

Phase à élimination directe : Envoi de la photo de la carte de score par le gagnant, **signée par les 2 joueurs**, à Swissfootgolf par mail ([info@swissfootgolf.ch](mailto:info@swissfootgolf.ch)) avec copie à l'adversaire.

## INSCRIPTION ET RÉCOMPENSES :

Nous attirons l'attention des joueurs sur le fait que la Swiss Footgolf Cup est une compétition nationale officielle. S'y inscrire signifie s'impliquer et s'engager à tout faire pour jouer ses confrontations. Dans le cas contraire, la sanction est la disqualification du joueur et l'annulation de ses matchs déjà joués.

**Inscription** : CHF 20.- par joueur-se (incluant les greenfee de la phase de groupe). Nous rappelons que les greenfee de la date de report du 23 juin, des huitièmes, des quarts, des demies et de la finale seront à la charge des joueurs-ses.

**Délai d'inscription : mercredi 5 avril 2023**

Le tirage au sort s'effectuera à l'issue du délai d'ouverture des inscriptions.

*Liste d'attente ouverte dès le 33<sup>ème</sup> joueur inscrit pour les hommes, maximum 64.*

*Liste d'attente ouverte dès le-la 17<sup>ème</sup> joueur-se inscrit/e pour la catégorie mixte, maximum 32.*





L'inscription et le paiement se font à travers la plateforme de réservation : [billetterie.infomaniak](http://billetterie.infomaniak).

### Prize Money :

Sur les 20.- de l'inscription, 15.- seront reversés en faveur de la mise en place d'un prize pool pour chacune des catégories.

Les 4 premiers se partageront entièrement les gains selon le barème suivant :

**Top 4 payé** : 1<sup>er</sup> = 50%, 2<sup>ème</sup> = 30%, 3<sup>ème</sup> = 15 %, 4<sup>ème</sup> 5%

## RÈGLEMENT DE JEU

Nous rappelons qu'il est obligatoire de connaître les règles de notre sport et de les appliquer dans son groupe de jeu pour garantir à tous les concurrents et toutes les concurrentes une compétition équitable et loyale. Signaler une erreur à quelqu'un, c'est être respectueux et juste vis-à-vis de tous ceux qui jouent selon les règles.

Le Swiss Footgolf Tour suit les règlements de jeu suivants :

### RÈGLES INTERNATIONALES FIFG

Le Swiss Footgolf Tour applique le règlement FIFG : <http://www.fifg.org/rules.html>

### RÈGLES LOCALES

Selon le parcours joué, des règles locales peuvent être ajoutées et devront être appliquées car elles outrepassent les règles générales.

**NB** : Le fait de ne pas avoir connaissance des règles de jeu ne peut en aucun cas être pris en compte lors d'un litige par la commission des règlements. Nul n'est censé ne pas connaître les règles du Footgolf.

### Penalty putt

Un officiel choisit l'**emplacement** depuis lequel sera joué le penalty putt (5 à 10 mètres).

Un tirage au sort est effectué et le gagnant décide du joueur qui commence. Il n'est pas autorisé de regarder le premier putt de son-ses adversaire-s, que l'on commence ou pas.

Ensuite, **5 putts** sont effectués en alternance. **En cas d'égalité après les 5 putts**, le principe de la **mort subite** s'applique jusqu'à ce qu'un vainqueur soit désigné.